

Conseil municipal

JEUDI 13 AVRIL 2023 À 20H30 Hôtel de ville

Salle du Conseil municipal 4 esplanade Louis-Bayeurte

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu du Conseil municipal du jeudi 16 mars 2023

- 1 Adoption des comptes de gestion de la ville, du restaurant administratif & de Fontenay en Scènes Délibérations 1, 2 et 3 : De donner acte au comptable du Trésor de son compte de gestion 2022
- 2 Adoption des comptes administratifs 2022 et Affectation des résultats de la ville, du restaurant administratif et de Fontenay en Scènes
 - Délibérations 4, 5, et 6 : D'arrêter le compte administratif 2022 et constater les résultats de clôture 2022 Délibérations 7, 8 et 9 : D'approuver l'affectation des résultats 2022 au budget primitif 2023
- 3 Adoption des Budgets Primitifs 2023 de la ville, du restaurant administratif et de Fontenay en Scènes
 - Délibérations 10 : D'adopter les taux d'imposition locale pour 2023
 - Délibérations 11, 12 et 13: D'adopter le budget primitif 2023
- 4 Admissions en non valeur et créances éteintes Délibération 14 : D'admettre en non-valeur et en créances éteintes les titres selon les listes annexées
- 5 Actualisation de l'autorisation de programme et crédits de paiement les phases 1 et 2 de l'AD'AP
- 6 Mise à jour des crédits de paiement de l'autorisation de programme pour le Centre culturel des Arts vivants
- 7 Quotient familial Actualisation du mode de calcul et de la grille (modification de la délibération 2011-09-01-F)
- 8 Répartition des subventions communales 2023 aux associations locales
- 9 Subventions d'aide à projet aux associations locales

- 10 Acquisition par la ville de l'immeuble d'habitation de Coallia sis au 198/200 boulevard Gallieni et cession du bien à la SPL Marne au Bois
- 11 Dénomination des sept futures voies et places publiques sur le secteur Rabelais
- 12 Création d'une « commission consultative aux demandes de dérogations scolaires »
- 13 Accueil de l'épreuve olympique de Contre-la-Montre sur le territoire de Fontenay sous Bois
- 14 Renouvellement de la labellisation du Point Information Jeunesse
- 15 Modification de la Délibération N°2022-12-04-P en date du 15 décembre 2022 portant sur la mise en œuvre du temps de travail à compter du 1er janvier 2023
- 16 Modification du tableau des effectifs

Liste des décisions prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.











